

Strasbourg, le 9 janvier 2026

INSCRIPTIONS 2026 DE VOS EQUIPES TENNIS ENTREPRISE

Cher ou chère Correspondant(e) FFT de Club ou de Section Tennis Entreprise,

RAPPEL DES REGLES DE QUALIFICATION TENNIS ENTREPRISE

- * Être membre d'un club TE ou d'une section TE pour l'année sportive en cours, composés de membres salariés d'entreprises publiques ou privées ou d'administrations ainsi que de salariés appartenant à des entreprises de moins de 50 salariés si ces entreprises possèdent le même code APE ou si ces entreprises appartiennent au même regroupement.
- * Exercer une activité principale dans le cadre d'un contrat de travail pour l'administration, l'entreprise ou l'association au moment de la date butoir d'engagement fixée par l'organisateur ou disposer d'un contrat d'alternance ou d'apprentissage ou d'une convention de stage d'une durée supérieure ou égale à 3 mois et avoir 16 ans révolus
- * Être retraité(e) de l'administration, de l'entreprise ou de l'association concernée
- * Être conjoint(e) d'un membre TE (participation limitée aux phases départementales)
- * Exercer une activité professionnelle principale en prestataire, intérimaire ou en régie dans l'entreprise, l'administration ou l'association depuis plus de 6 mois au moment de la date butoir d'engagement

Il y a possibilité d'exercer professionnellement hors département et d'être rattaché dans le 67.

IMPORTANT

Actuellement, à chaque club et section Tennis Entreprise est affectée, dans l'outil Administration fédérale, une liste de joueurs et joueuses qualifiés Tennis Entreprise. Cette liste est à réactualiser chaque année (merci de bien nous signaler, dès maintenant, les mutations professionnelles)

Le correspondant FFT doit impérativement envoyer un courriel en précisant le numéro de licence 2026 pour rajouter un joueur ou une joueuse : cd67.tennis.entreprise@gmail.com

Si il n'y a pas d'inscription d'équipe, tout membre de la liste peut, toutefois, participer aux compétitions individuelles annuelles à Hautepierre.

LES COMPETITIONS PAR EQUIPES TENNIS ENTREPRISE

Vous trouverez ci-dessous les différents renseignements concernant les épreuves par équipes organisées dans le cadre du Tennis Entreprise 67 en semaine et en soirée :

- Les Championnats **Seniors Masculin et Féminin TE 2026**
 - La désormais classique Coupe **Mixte Bas-rhinoise TE 2026**
 - La nouvelle **Coupe de France Mixte 45 2026**

RAPPEL : avant de figurer sur une liste d'équipe (ADOC), le joueur ou la joueuse doit être licencié(e) 2026 (à faire en début de saison) et être qualifié(e) Tennis Entreprise 2026 ; si ce n'est pas le cas pour une recrue, merci de nous contacter très rapidement.

On peut engager plusieurs équipes dans les deux championnats et dans les deux coupes mixtes, la composition des équipes se faisant dans l'ordre décroissant des classements.

La participation aux championnats (poules de 5 sauf exception) **et aux coupes mixtes (tableaux à élimination directe)** sera facilitée, comme les années précédentes, car toutes les compétitions peuvent se dérouler à des semaines différentes dans le calendrier **(avec une première rencontre dès le mois d'avril)**.

CHAMPIONNATS SENIORS 67 TENNIS ENTREPRISE (masculin et féminin)

Une équipe est composée au minimum de **3** joueurs ou **3** joueuses le jour de la rencontre. Les classements des deux meilleurs joueurs ou joueuses de la section TE participant, dans une équipe, à un championnat seront pris en compte pour peser chaque équipe et l'affecter dans une division.

Il est conseillé, sur ADOC (voir plus loin) de faire figurer tous les joueurs ou toutes les joueuses susceptibles de participer afin de faciliter les saisies des feuilles de matches.

Déroulement : 3 simples et 1 double **(le double valant 2 points)**

Dates des rencontres en semaine : **Du 7 avril au 4 juillet 2026**

COUPE MIXTE BAS-RHINOISE TENNIS ENTREPRISE

Une équipe est composée exactement de 2 joueuses et de 2 joueurs le jour de la rencontre. Les classements des deux meilleurs joueurs et des deux meilleures joueuses de la section TE participant, dans une équipe à la coupe seront pris en compte pour peser chaque équipe et l'affecter à un tour dans cette compétition à élimination directe.

Il est conseillé, sur ADOC (voir plus loin) de faire figurer tous les joueurs ou toutes les joueuses susceptibles de participer afin de faciliter les saisies des feuilles de matches.

Déroulement : 1 simple dame, 1 simple homme et 1 double mixte **(le double valant 2 points)**

Dates des rencontres : **Du 7 avril au 4 juillet 2026**

COUPE DE FRANCE MIXTE 45 TENNIS ENTREPRISE

Une équipe est composée au minimum de 1 joueuse 45 et de 1 joueur 45, classés au maximum 30/1 à la date de la première rencontre et n'ayant jamais été 15/4 ou mieux au cours des 15 dernières années.

Une section (ou club) TE peut inscrire plusieurs équipes.

Il est conseillé, sur ADOC (voir plus loin) de faire figurer tous les joueurs et toutes les joueuses susceptibles de participer afin de faciliter les saisies des feuilles de matches.

Déroulement : 1 simple dame, 1 simple homme et 1 double mixte

Dates des rencontres de la phase 67 : Du 7 avril au 30 mai 2026

FORMAT DES RENCONTRES TE 67

LE FORMAT 2 POUR TOUS LES SIMPLES ET TOUS LES DOUBLES :

- * 2 premières manches normales (avec éventuellement jeu décisif)
- * Troisième manche éventuelle remplacée par un super jeu décisif

DEROULEMENT DES RENCONTRES TE 67

Il est conseillé de fixer le jour de de chaque rencontre avec tous les autres correspondants d'équipes dès la mise en ligne dans [Ten'up](#).

La modification de mois doit rester une demande exceptionnelle concernant les championnats masculin et féminin mais n'est bien sûr pas autorisée en coupe.

Les trois paragraphes suivants seront avantageusement remplacés par un « calendrier visuel »

En championnat masculin et féminin, il y aura, sauf exception, **4 rencontres** fixées par défaut le mardi, **chacune dans une période de 3 semaines** dans le calendrier [Ten'up](#) (jour bien sûr modifiable) :

21 avril, 12 mai, 2 et 23 juin (puis pour les équipes finalistes de division le 30 juin)

Pour la coupe mixte bas-rhinoise, dans le calendrier [Ten'up](#) il y a des dates « butoir » fixées au samedi absolument à respecter : 2, 9 et 30 mai, 13, 20 et 27 juin puis finale le 4 juillet

Pour la coupe de France mixte, la première date butoir est le 18 avril avec une phase départementale se terminant fin mai pour le vainqueur bas-rhinois [la phase Grand Est ayant lieu avant début juillet et la phase nationale en septembre]

Le jour de la rencontre choisi est à la liberté des équipes (certaines ont des impératifs de réservation des courts) sachant que des dispositions existent pour éviter les reports.

L'équipe qui reçoit fournit au minimum 3 balles par simple.

Ne pas oublier la convivialité, base du Tennis Entreprise, à la fin de la rencontre !

INSCRIPTION DES EQUIPES DANS ADOC (<https://adoc.app.fft.fr/adoc/>)

Vous êtes destinataire de ce courrier car vous êtes **correspondant FFT** de votre section (ou club) Tennis Entreprise **possesseur des droits de « super administrateur »** dans **ADOC**. Depuis 2022, toute section (ou club) Tennis Entreprise doit passer par **ADOC**.

N.B. : il est possible d'attribuer également les droits « super administrateur » à un(e) correspondant(e) d'équipe.

Pour toute demande ou pour tout problème avec l'outil, écrire uniquement avant le 4 février et après le 11 mars à : cd67.tennis.entreprise@gmail.com

Vous pouvez confirmer dans ADOC l'inscription de vos équipes dès réception de ce courrier

* **si équipe(s) déjà inscrite(s) en 2025 ou en 2026 pour une nouvelle section TE**
onglet **Compétitions / Gérer mes équipes existantes**,

Vos équipes 2025 apparaissent en bas de page *sans rien saisir (laisser Indifférent)*
Avec l'icône « crayon » et dans l'onglet Fiche, il faut **confirmer l'engagement** de chaque équipe pour 2026 (la division indiquée étant provisoire).

« Engagement : Transmis et Fiche : A saisir » apparaîtront indiqués à l'écran

* **si équipe(s) supplémentaire (s) en 2026**

onglet **Compétitions /Inscrire une nouvelle équipe**

[choisir niveau hiérarchique Comité est suffisant, puis rechercher]

Les compétitions TE s'affichent : choisir et **ajouter une nouvelle équipe**

Concernant la fiche équipe à remplir ultérieurement, il faudra utiliser l'onglet Joueurs.

Notamment si plusieurs équipes masculines ou féminines à inscrire, merci d'attendre les classements du mardi 3 mars pour remplir la fiche de chaque équipe en une ou plusieurs fois
avec ajout de joueurs(ses) et validation de la fiche équipe à effectuer avant le 19 mars

[chaque fois choisir l'onglet joueurs pratique en bas de page : avec 3 lettres, le nom apparaît si qualifié TE et licencié 2026]

Attention donc, la confirmation des équipes existantes, l'inscription de nouvelles équipes et la saisie des joueurs (ses) avec validation de la fiche équipe ne seront plus possibles à partir du 20 mars : merci de ne pas tarder !

MODALITES FINANCIERES CONCERNANT LES DROITS D'ENGAGEMENT DES EQUIPES

La saison 2025 a vu la mise en place de nouvelles modalités financières exigées pour le règlement des inscriptions des d'équipes aux compétitions Tennis Entreprise.

Pour une plus grande efficacité et un suivi amélioré, la méthode a été alignée sur ce qui se pratique déjà au niveau des clubs FFT : le prélèvement bancaire

Les droits d'engagement des équipes sont modifiés en 2026 :

36 €/équipe masculine - 36 €/équipe féminine - 18 €/équipe mixte

RAPPEL DE LA PROCEDURE SIMPLE POUR LES SECTIONS TENNIS ENTREPRISE 67

Les six clubs TE 67 [As Cheminots de Strasbourg, Electricité Strasbourg As, Asptt Strasbourg, Strasbourg Ill TC, Csa Garnison Strasbourg et Arlanxeo Emulsion Rubber] n'avaient rien eu à remplir, ni à fournir, ni à envoyer

Les sections TE 67 avaient suivi la procédure ci-dessous.

PROCEDURE POUR LES NOUVELLES SECTIONS TENNIS ENTREPRISE 67

Un prélèvement bancaire des sommes dues sera effectué, courant juillet après la fin des compétitions TE, par le trésorier du CD67 (à l'instar de celui annuel par la Ligue Grand Est)

- Remplir le formulaire autorisation de prélèvement SEPA, [voir courriel reçu](#).
- Fournir un RIB de l'entité payante :
Entreprise, CSE, Association ou celui personnel du correspondant
- Envoyer les deux documents **avant fin février** en nous mettant en copie.
(gianvero.durly@fft.fr étant à votre disposition pour tout problème rencontré)

CLÔTURE ET VALIDATION DES INSCRIPTIONS DES EQUIPES :
JEUDI 19/03/2026

Avec mes meilleures salutations sportives,

Le Président de la Commission Tennis Entreprise

Christian CALLEJA

(non joignable du 4 février au mercredi 11 mars 2026 pour info)